



Aménagement pour favoriser la reproduction de la truite mouchetée

« L'Aménagement de l'habitat du poisson du tributaire Desrosiers », un important projet, sera réalisé au lac à l'Anguille.

Restauration de l'accessibilité aux aires de reproduction et d'alevinage

Les travaux consistent d'abord à retirer un ponceau défectueux et à réhabiliter les berges du cours d'eau au même endroit. La construction d'un seuil de retenue pour maintenir et réguler le marais existant est aussi prévue. Ce seuil de retenue est en prévision de l'abaissement éventuel du déversoir du barrage du lac à l'Anguille. Ces travaux sont à réaliser principalement sur un lot privé.

Aménagement des aires de reproduction et des habitats du tributaire Desrosiers

Les autres aménagements sont à réaliser sur un des lots publics appartenant à la Ville de Rimouski. Ces aménagements sont essentiellement à la surface du sol dans le lit du tributaire Desrosiers.

Autorisations et permis

Nous avons en main tous les permis et autorisations nécessaires, y compris les autorisations des propriétaires fonciers, dans le but de réaliser les travaux d'ici la fin de septembre.

Soutien accordé au projet

La valeur totale du projet est de 51,517\$.

Un financement près de 20,000\$ provient du Programme de partenariats pour la conservation des pêches récréatives de Pêches et Océans Canada – PPCPR. La Fondation de la faune du Québec contribue pour un montant près de 12,000\$. La contribution financière et bénévole de l'Association fait aussi partie du montage financier.

Implication importante de Groupe Aim

La conception, la recherche de financement, la réalisation et la supervision du projet ont été confiés à Groupe Aim.

Projet 'clin d'œil' aux fondateurs de l'Apela

L'Association de la protection de l'environnement du lac à l'Anguille célèbre cette année son 30^e anniversaire. La mise en valeur des activités de pêche récréative est à l'origine de la fondation de l'Association en 1984.